



Son mandat tire à sa fin à la tête de la présidence de la Confédération Africaine de Football (CAF). La course y est lancée. Et les éventuels candidats ont jusqu'au 12 novembre 2020 pour présenter leurs candidatures.

Plus que quelques mois encore, et le mandat du malgache Ahmad Ahmad sera à son terme à la tête de la CAF. D'après l'information donnée à l'issue de la réunion du **Comité exécutif** de la Confédération qui a eu lieu le 10 septembre dernier, l'élection pour désigner le prochain président se tiendra le 12 mars 2021.

Pour l'heure, la situation du président sortant reste imprécise quant à sa volonté de briguer un second mandat. Selon **Cameroon-Tribune**, « l'actuel président de la CAF, **Ahmad Ahmad** ne s'est pas encore prononcé pour une éventuelle candidature à un second mandat. Élu le 16 mars 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie, le malgache avait déposé sa candidature avant la clôture des dépôts. Toujours est-il que tous les dossiers de candidatures seront soumis à un contrôle d'éligibilité. Selon l'article 18 des statuts de la CAF, une candidature au poste de président doit être proposée par au moins une association nationale membre. Celle-ci doit être soutenue par écrit par au moins trois associations nationales, dont impérativement, l'association membre du candidat concerné. En plus, il est précisé que tout candidat ne doit pas excéder l'âge de 70 ans. Il est également exigé de jouer un rôle actif dans le football durant au moins deux des cinq années précédant sa candidature».

Nos confrères du quotidien bilingue gouvernementale précisent qu'avant l'achèvement de ce processus, la CAF va procéder à la communication des noms des candidats à toutes associations nationales membres. Selon le chronogramme arrêté, cette étape va intervenir le 11 janvier 2021. Pour l'heure aucune annonce officielle de candidature n'a été dévoilée.